



Institution Patrimoniale du Haut-Béarn

Oloron, le 13 janvier 2011

Le Président

Objet : invitation

Mes Chers Collègues,

En ce début d'année, je veux tout d'abord vous présenter mes meilleurs vœux de bonne année 2011 pour vous et tous vos proches.

Ces jours-ci, vous êtes nombreux à m'interroger, de vive voix, par courrier ou par mail sur l'attitude à adopter par rapport à la consultation engagée par la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement à propos de l'introduction d'une ourse en Ossau ou Aspe dès ce printemps.

Vous m'expliquez, et je le comprends, combien votre tâche est difficile, pris en étau entre ceux qui sont favorables, ceux qui sont défavorables et ceux dont la simple évocation de ce dossier provoque la colère, tous animés par la même bonne volonté.

Président de l'IPHAB qui a été créée en 1994 pour gérer ce très difficile sujet de la « *Charte de Développement Durable des Vallées Béarnaises et de Protection de l'Ours* », donc de la cohabitation homme-ours et compte tenu de l'expérience douloureuse acquise ensemble et des situations de crises que nous avons eues à assumer, je comprends vos interrogations et votre embarras.

Je suis moi-même très étonné de ne pas avoir été destinataire du dossier de consultation, ni même informé directement du projet, justement en ma qualité de Président de l'IPHAB qui a été créée au niveau ministériel à l'initiative des plus hautes instances de l'État, dont les statuts du Syndicat Mixte fixés par arrêté préfectoral le 26 mai 1994 (confirmés 2 fois : le 6 décembre 1996 et le 21 décembre 2004) stipulent que notre objet est notamment « ... l'étude, le suivi et la gestion de la population d'ours et de toutes les mesures concourant à améliorer la sécurité vis-à-vis de l'ours ».

.../...

Ceci est dommageable car nous sommes la collectivité qui a acquis dans ce domaine la plus grande expérience des situations de crises et qui dispose de la plus grande bibliographie dont les comptes-rendus intégraux des débats les plus approfondis qui ont été menés ces quinze dernières années.

Dans les situations exceptionnelles ou même extrêmes, la mort de Cannelle, notre Institution a toujours fait face en organisant une réunion dans sa composition complète permettant à toutes les familles et à toutes les sensibilités de s'exprimer au même moment.

C'est pourquoi, bien que nous ne soyons pas à l'origine du projet, ni même consultés, mais parce que cela concerne très directement notre territoire, je vous propose que nous nous réunissions le :

Vendredi 28 janvier 2011
à 20h00
au siège de l'Institution Patrimoniale du Haut-Béarn
Maison des Vallées
2, rue des Barats Place des Oustalots
64400 OLORON SAINTE MARIE

Je souhaite que cette soirée de réflexion soit, comme toujours dans notre maison, digne et solennelle.

Dans l'attente de vous retrouver,

Je vous assure, Mes Chers Collègues, de mes sentiments les meilleurs.

et Cordialement


Jean LASSALLE